

Interpellation no.....

no 886

Formation en soins infirmiers ES à Saint-Imier : quelle est la position du Gouvernement jurassien ?

En avril 2018, le canton de Berne, par son désormais ancien Conseiller d'Etat Bernhard Pulver, a décrété que la formation de niveau école spécialisée (ES), dispensée par le Centre d'enseignement francophone (CEFF), serait ouverte aux étudiants-es provenant d'autres cantons dès la rentrée 2019-20.

Alors que cette formation peine à faire l'unanimité en Suisse romande, qui favorise le cursus en HES après une maturité, le canton de Berne met les cantons francophones devant le fait accompli. Mais le canton de Neuchâtel, auquel le canton du Jura est lié pour la formation HES, a pourtant décidé en juin 2017 d'autoriser à suivre la formation à l'ES de Saint-Imier.

Dans son argumentation, M. Pulver précisait que la décision bernoise répondait aux règles en vigueur concernant l'Accord intercantonal et que les mentalités étaient en train de changer. Apparemment une importante pénurie de personnel de niveau ES serait perceptible en particulier dans les homes (EMS).

Dès lors, nous demandons au Gouvernement d'exprimer ses intentions sur les propositions du canton de Berne et s'il envisage d'ouvrir et de favoriser cette filière aux ressortissants du canton du Jura.

Groupe PCSI

Jean-Daniel Tschäni

Delémont, le 20 juin 2018. JDT

